



Kinshasa, le 21 NOV 2014

N° CAB.MIN/MINES/01/1373 /2013

MINISTÈRE DES MINES

Le Ministre

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
- (Avec l'assurance de ma haute considération)
Hôtel du Gouvernement
- Monsieur le Ministre du Plan et Suivi de la mise en œuvre de la Révolution de la Modernité, Président du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC
- Monsieur le Ministre des Hydrocarbures
- Monsieur le Vice-Ministre des Finances
- Madame la Représentante de la Corporation des Pétroliers (TOUS) à KINSHASA/GOMBE
- Monsieur le Président de la Chambre des Mines à LUBUMBASHI
- Cabinet Moore STEPHENS LLP Administrateur Indépendant du Rapport ITIE-RDC 2012 150, Aldersgate Street London EC1A 4AB ROYAUME-UNI

Objet : Date limite pour fournir les dernières informations à l'ITIE

A Mesdames et Messieurs :

- les Directeurs Généraux des Agences Financières de l'Etat
- les Directeurs Généraux des Entreprises minières et pétrolières
- l'Inspecteur Général des Finances-Chef de Service (TOUS) à KINSHASA/GOMBE

...../

Mesdames, Messieurs,

A l'issue de la réunion du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC tenue à Kinshasa en date du 19 novembre 2014, il a été décidé que la DGI, la DGRAD et la DGDA devraient déposer leurs réponses aux commentaires de l'Administrateur Indépendant au plus tard le 25 novembre 2014.

De même, les entreprises publiques ci-dessous sont tenues de déposer les éléments de preuve de fiabilisation de leurs déclarations au plus tard le 25 novembre 2014 :

- La Minière de Bakwanga « MIBA » ;
- La Société Commerciale « La Minière de Kisenge-Manganèse « SCMK-Mn » ;
- SCIM ;
- Société Aurifère du Kivu Maniema « SAKIMA » ;
- COMINIERE;
- La SIMCO

Quant aux entreprises figurant sur la liste en annexe, qui n'ont pas répondu aux commentaires de l'Administrateur Indépendant, il leur est exigé de donner leur réponse au plus tard le même 25 novembre 2014.

A cette même date, l'Inspection Générale des Finances (IGF) est tenue, elle aussi, de déposer son rapport de mission.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Martin KABWEKULU